

Service instructeur
Service Habitat et Solidarités
Territoriales

N° CP-2009-14-4-9

Service consulté

**AIDES DEPARTEMENTALES A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS
SOCIAUX PRIVES**

Résumé : *Dans le cadre des aides départementales à la réalisation de logements locatifs sociaux privés, sont éligibles à une subvention 7 dossiers pour un montant total de 101 814 €.*

Un dispositif d'incitation à la création de logements locatifs conventionnés dans le parc privé a été mis en place dans le cadre de la Politique Départementale de l'Habitat. Lorsqu'un propriétaire bailleur accepte de pratiquer un loyer conventionné ouvrant droit à l'Aide Personnalisée au Logement à l'issue d'une opération de réhabilitation, le logement entre dans le champ de définition du logement social et très social.

1- Les crédits départementaux financent à hauteur de 5 % les travaux subventionnables selon les critères définis par l'ANAH.

✓ 4 dossiers sont éligibles à la subvention départementale dans le cadre des Programmes d'Intérêt Général mis en œuvre par le Département pour les logements conventionnés sociaux.

2- Les crédits départementaux financent également à hauteur de 15 % (5 + 10) les travaux subventionnables selon les critères définis par l'ANAH en cas de logements destinés à être loués à des personnes défavorisées dans le cadre du Programme d'Intérêt Général PST (Programme Social Thématique) Départemental.

✓ 3 dossiers sont éligibles à la subvention départementale dont 1 dans le cadre de l'ancien PST et 2 dans le cadre du PIG PST mis en œuvre par le Département pour les logements conventionnés très sociaux.

Il vous est proposé d'accorder les subventions détaillées dans le présent rapport, étant précisé que :

- le montant de 4 886 € relatif aux logement conventionnés sociaux serait à prélever sur le programme H221, chapitre 204, nature 2042, fonction 72 ;
- le montant de 96 928 € relatif aux logements conventionnés très sociaux serait à prélever sur le programme H221, chapitre 204, nature 2042, fonction 72 ;

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a horizontal stroke across them, and a small 'n' at the end.

Charles BUTTNER

Service Habitat et Solidarités Territoriales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 06 NOVEMBRE 2009

**Création de logements sociaux privés
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
LSP04264	ALEOS 3 logements - 15 rue Principale - FRANKEN	131 190,00	15%	19 679,00
LSP04265	BAUDUIN Céline et François 1 logement - 11 rue des Serruriers - GUEMAR	13 001,00	5%	650,00
LSP04267	HASSE Marie 1 logement - 3 rue des Moulins - COLMAR	5 204,00	5%	260,00
LSP04268	SCI DE L'ANCIENNE COUR DIMIERE 1 logement - 21A route du vin - MITTELWIHR	41 441,00	5%	2 072,00
LSP04263	SCI LES TANCHES 5 logements - 1-3 rue des Tanches - RIBEAUVILLE	280 875,00	15%	42 131,00
LSP04269	SCI PERCE NEIGE 6 logements - 5 rue de la Chapelle - SOULTZ	234 120,00	15%	35 118,00
LSP04266	SUTTER Claude 1 logement - 30 rue sainte Catherine - COLMAR	38 088,00	5%	1 904,00
			Total	101 814,00